



Liminaire CTL du 14 janvier 2020

Madame la Présidente,

Les agents de la DGFIP et notamment de la DIS ont fait la démonstration de leur capacité d'adaptation au cours de ces dernières années à apporter un service public de qualité et à faire face aux réformes de grande ampleur. C'est d'ailleurs principalement grâce à l'investissement, au sens du service public et à la conscience professionnelle de nos collègues que la DGFIP peut encore se targuer d'être une administration de référence.

Depuis plusieurs semaines, le conflit contre la réforme des retraites perdure, le Gouvernement ayant choisi de jouer la montre en pariant sur le retournement de l'opinion publique et/ou l'enlisement du conflit. Et pourtant, malgré une communication tronquée donnant à entendre que le sujet ne concernerait que les régimes spéciaux et la fonction publique, le soutien de la population ne faiblit pas.

Sur la question des emplois en particulier, il est difficilement acceptable de lire que le volume des suppressions est à son niveau le plus bas depuis la création de la DGFIP comme s'il était possible de s'en satisfaire. Bien que ce soit exact, ça en dit très long sur ce que la DGFIP a absorbé en volume sur les dix dernières années (-22 671) et ce chiffre demeure très supérieur à la moyenne des suppressions dans le reste de la Fonction Publique d'Etat. En gros, c'est mieux que si c'était pire.

La convergence des plates-formes est pour demain, certaines réponses apportées par la SRP lors des différentes rencontres sont erronées à ce jour notamment dans le cadre des mutations.

Pour mémoire, nous avons demandé à plusieurs reprises de nouvelles rencontres avec la SRP sur les questions qui posent problème aujourd'hui, au besoin avec des personnels des bureaux R.H. de Bercy.

Nous avons eu une fin de non recevoir de la SRP qui considérait que le nombre de rencontres était suffisant pour expliquer la convergence et ses conséquences aux personnels de la DIS.

Quand aux reproches de Madame Pheulpin sur la non participation des OS à deux groupes de travail, nous ne rappellerons pas le contexte de l'époque.

A ce jour les collègues se posent de nombreuses questions légitimes sur leurs mutations, leurs rémunérations et, pour ceux souhaitant rester au CC, sur les missions qu'ils auront à accomplir dès septembre 2020.

Les agents ont une confiance très limitée dans les réponses de la SRP à ce jour.

Le dialogue social depuis 2003 avec vous Mme Genin et vos prédécesseurs a toujours été une force au sein de notre Direction et a permis que tous puissent exercer ce métier spécifique en toute sérénité sur son avenir, sa rémunération, ses missions notamment ....

Nous avons bien compris que ce qui importe à la SRP n'est pas d'entendre ce que nous aurions à dire mais de faire passer toutes les modifications nécessaires aux choix imposés à tous.

Merci de votre attention,